

Circonscription de Fleury les Aubrais
Ecole maternelle publique de Trainou
761 Rue de la République
45470 TRAINOU
5 classes



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 juin 2025

Convocation adressée le 1^{er} juin 2025 par la directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est tenu le 12 juin 2025 à 18H à l'école maternelle.
Secrétaire de séance : Madame Camille POIRIER.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
M ^{me} BARBEREAU	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme POIRIER	Enseignante
Mme PARIS	Enseignante
Mme CUILLANDRE	Enseignante
Mme MARCAULT	Enseignante
Mme DIAZ-DEVAUX	Enseignante
Mme GUILLEMET-POPOT	Enseignante
ELUS - MAIRIE	Enseignante RASED
Mr PEPION	Maire de Trainou
Mme ETIENNE	Conseillère municipale, adjointe à la jeunesse et aux affaires scolaires
Monsieur CAULLAULT	Conseiller municipal, délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires.
Mme MICHEL	Chargée des affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
M DOSSOU	Elu titulaire (FCPE)
M MEFTAH	Elu titulaire (FCPE)
Mme BELLANGER	Elu suppléante (FCPE)
M HUGUET	Elu suppléant (FCPE)

Membres invités

Nom	Qualité

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme MAGHFOUR	Inspectrice de l'Education Nationale
Mme JOUANNEAU	Psychologue scolaire
Mme ANDRIVOT	DDEN
Mme ROUSSEAU	Elu titulaire (FCPE)

1) Approbation du 2ème conseil d'école

Le procès-verbal du second conseil d'école est adopté à l'unanimité.

2) Vie de l'école

a) La sécurité dans l'école :

Le deuxième exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 13 mars à 11h15. Pour cet exercice, seules les enseignantes avaient été prévenues.

Conclusion de l'exercice : Evacuation en : 1 minutes, 40 secondes et 96 centièmes.

Tous les exercices exigés par l'Inspection Académique ont été réalisés. Cependant, la mairie se réserve le droit de réaliser un exercice incendie à tout moment sans nous prévenir.

b) Les sorties scolaires et les projets :

Le projet lecteur avec l'enseignante spécialisée du RASED:

C'est un projet à destination des élèves de GS futurs élèves de CP. Il a déjà été mené l'année dernière dans l'école. Il est constitué de 4 séances ayant pour objectifs de définir le rôle de lecteur, de représenter l'acte de lire, de trouver les fonctions de la lecture, de définir la posture de lecteur et découvrir les lieux de lecture.

Ce projet est essentiel pour enrôler les élèves vers l'apprentissage de la lecture.

A l'issue de ce projet, des affichages ont été produits et transmis aux maîtresses de CP de l'année prochaine.

Le lundi 17 mars, les élèves de MS/GS de Madame POIRIER et de GS de Madame DIAZ-DEVAUX se sont rendus dans l'agglomération montargoise afin de regarder le spectacle de danse contemporaine « Ronce » de la compagnie Kokeshi.

Le jeudi 20 mars, toutes les classes ont participé à la Grande Lessive sur le thème : « Le papier, du papier, vos papiers ».

En période 5, les classes de GS ont débuté leur cycle natation au BAF de Neuville-Aux-Bois.

En période 5, tous les élèves de l'école ont réalisé des ateliers vélos pour valider le savoir rouler en GS.

Le vendredi 2 mai au matin, tous les élèves ont pu participer aux Olympiades maternelles.

Le vendredi 9 mai, les classes de Mesdames CULLANDRE et BARBEREAU se sont rendus au FRAC. La classe de Madame CULLANDRE a réalisé l'animation « mégastructures » et la classe de Madame BARBEREAU a fait l'animation « chercheurs de couleurs ».

Le vendredi 16 mai, la classe de Madame PARIS s'est également rendu au FRAC afin de suivre l'animation « chercheurs de couleurs ».

Au mois de mai, quatre classes ont accueilli un élevage soit de coccinelles soit de papillons afin de travailler le cycle de développement de ces insectes.

Le visionnage de la troisième et dernière sélection du programme Cinématernelles a eu lieu le lundi 19 mai pour les classes de Mesdames DIAZ-DEVAUX et BARBEREAU et aura lieu le lundi 23 juin pour les autres classes. Concernant la deuxième sélection, nous n'avons pas trouvé de date pour le visionnage.

La fête des écoles aura lieu le 20 juin à partir de 16h30. Madame ROUSSEAU est intervenue auprès de 4 classes afin d'initier les élèves à l'expression corporelle et de proposer des chorégraphies pour le spectacle de fin d'année.

Lors de cet événement, les élèves devront être déposés au niveau des classes à 18h15 afin que nous puissions les préparer. Le spectacle démarrera à 18h30.

Le mardi 24 juin, toute l'école se rendra au Safari Train Réserve de Beaumarchais à Autrèche.

Tous ces projets n'auraient pas pu se faire sans la présence des parents pour nous accompagner. Nous tenons donc à tous les remercier pour leur aide, leur temps et leur bienveillance.

L'accueil des futurs PS se déroulera le samedi 14 juin matin au sein de l'établissement.

c) Le budget :

Au 2 juin 2025, l'école a un solde créditeur de 6893.63 euros.

Durant cette dernière période, les dépenses engagées sont :

- Le spectacle de danse contemporaine : 250 €
- Les transports : 2142€

Soit un total de 2392€.

En entrées, nous avons eu :

- Les recettes de ventes de gâteaux : 423.70€
- La subvention de la mairie : 1500€, nous remercions la mairie pour cette subvention qui correspond 38% du prix des transports.

Soit un total de 1923.70 €

Il restera en cette fin d'année à régler la facture des transports pour la sortie du 24 juin d'un montant de 1785€, l'animation du Safari Train pour un coût de 945€ et les différentes dépenses de chaque classe en lien avec les projets.

d) La fête des écoles :

Chaque classe propose un stand de jeux gratuits auxquels les enfants pourront participer. Nouveauté cette année, des structures gonflables seront également proposées par la FCPE.

A 18h15, les enfants de maternelle sont accueillis dans les classes par chaque enseignante afin de se préparer pour la démonstration de danse travaillée avec Madame ROUSSEAU que nous proposerons à 18h30 dans la zone verte.

Un stand de buvette/restauration sera ouvert à partir de 16h30. Une prévente des tickets a lieu jusqu'au vendredi 13 juin.

Il sera utilisé des verres consignés. Il sera important de rappeler aux familles d'apporter leur gobelet.

e) Les travaux dans l'école :

Durant l'année, de nombreux travaux ont été évoqués auprès de la mairie. A chaque fois, la mairie et ses agents communaux ont été réactifs et sont intervenus très rapidement.

Nous remercions la municipalité ainsi que l'ensemble des agents municipaux pour leur aide et leur accompagnement au quotidien.

Nous profitons de ce temps de remerciements, afin de remercier également tous les parents qui se sont investis auprès de nous sur les différentes sorties et projets que nous avons proposés. Sans leur soutien et leur aide, nos projets ne pourraient pas aboutir.

Nous tenons également à remercier les ATSEM pour la qualité de leur travail.

3) Préparation de la rentrée 2025/2026 :

a) Point sur les effectifs de l'année 2024/2025 :

En cette fin d'année, les effectifs sont actuellement de 120 élèves répartis de la manière suivante :
42 GS 39 MS 39 PS

Le maintien d'un élève de GS a été demandé pour cette année.

b) Prévisions et organisation pour la rentrée 2025/2026 :

Pour l'année prochaine, l'équipe reste stable. Seule Madame POIRIER ne sera pas présente à la rentrée. Nous la remercions pour son investissement auprès des élèves et au sein de notre équipe et lui souhaitons une bonne continuation. Un nouveau professeur des écoles sera intégré à l'équipe pour la rentrée.

Actuellement, les prévisions pour l'année prochaine sont de 38 PS, 40 MS et 43 GS, soit 121 élèves.

4) Désignation de la commission électorale

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront début octobre (probablement le 10 et 11 octobre).

La commission électorale est composée de la directrice de l'école, d'un enseignant, de 2 représentants de parents d'élèves et d'un DDEN.

Elle assure l'organisation et veille au bon déroulement des élections. Elle arrête le calendrier électoral en fonction des dates fixées par le ministère et elle reçoit l'07/+hyu_ihjlol :k/*es votes et organise le dépouillement.

Sous réserve que leur emploi du temps le leur permet, Madame BELLANGER et Monsieur MEFTAH se portent volontaires pour faire partie de la commission électorale.

5) Questions diverses :

Intervention des délégués des parents d'élèves FCPE :

Remerciements :

Nous souhaitons remercier l'équipe enseignante pour l'organisation de la journée usépiades, des ateliers vélo et les séances piscine. La participation enthousiaste des élèves et le soutien des parents ont rendu cet événement mémorable.

Questions à destination de la mairie :

1. Nous remarquons que des comportements inappropriés aux abords de l'école élémentaire (cf dépôt minutes). Quelle mesure pourrait-on envisager pour améliorer cette situation ?

Réponse de Monsieur le Maire : Nous sommes dans la situation de parents d'élèves qui se plaignent d'autres parents d'élèves. Les agents communaux sont également mécontents. La police municipale intervient régulièrement mais il ne peut pas être présent tous les jours de la semaine. Les élus passent aussi régulièrement. Nous avons déjà amendé certaines personnes mais cela ne fait pas évoluer la situation.

Intervention des délégués des parents d'élèves FCPE : Certains parents ont-ils déjà été verbalisés ?

Réponse de Monsieur le Maire : Oui, nous avons déjà émis des verbalisations.

2. Serait-il envisageable d'améliorer l'accessibilité de l'école aux nombreux cyclistes ? (via pistes cyclables, panneaux de signalisation)

Réponse de Monsieur le Maire : Il y a un problème de compétences entre la commune et la CCF (communauté de communes de la forêt). La CCF doit réaliser les pistes cyclables mais elle n'a pas la propriété des trottoirs qui relève de la mairie et ne peuvent donc pas intervenir.

C'est un projet qui doit être validé par les communes de la CCF. Or trois communes sur dix bloquent l'établissement d'un nouveau PLUi pour avoir le plan de mobilité. Les communes devront alors donner l'espace publique à la CCF.

La décision ne revient donc pas à la mairie. La construction des pistes cyclables ou la refonte des routes n'est pas possible pour le moment.

3. Côté venelle élémentaire, il a été remarqué que l'heure d'ouverture du portail peut fluctuer, pourrions-nous réévaluer les horaires d'ouverture ?

Réponse de Monsieur le Maire : Les agents doivent ouvrir à 8h20. Certains enfants arrivent beaucoup plus tôt seul. Il faudrait limiter cela. Les agents ouvrent dix minutes avant soit 11h20 et 16h20.

Pour rappel, l'heure de sortie de classe et de fin des apprentissages est 16h30.

4. Connaissions-nous une issue favorable au recrutement du chef de cuisine ?

Réponse de Monsieur le Maire : Oui, il y aura un chef de cuisine qui remplacera l'actuel qui quittera ses fonctions en décembre. Les recrutements ont déjà commencé.

La municipalité actuelle continue sur la régie en septembre 2025. Mais nous ne pouvons pas parler au nom de la prochaine municipalité.

Le 12/06/2024, la séance est close à 18h35. Le **prochain conseil** d'école se déroulera la semaine du 13 au 17 octobre **à 18h**.

La Présidente
Marine BARBEREAU



La Secrétaire
Camille POIRIER

